

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21/05/2019

= : = : =

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 20

Convocation du 15/05/2019

Affichage le 24/05/2019

L'an Deux Mille Dix Neuf, le Mardi 21 MAI, à 19 H

Le Conseil Municipal de la Commune de RUE (Somme), assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence et sur convocation du Maire.

Présents :

RENARD Richard – Maire

HOIRET Huguette, PORQUET Joël, HERVET Caroline, PRINCE Fabrice, THUEUX Jacky - Adjoints
LECLERCQ Valérie, BOINET Philippe, HOCQUINGHEM Marie-Christine, MAS Philippe,
GOUESBIER Odile, LOYE Annick, DUPUIS Philippe, MENETRIER Catherine, REGNIER
Line, HAREUX Dany, GRAVELINE Daniel - Conseillers Municipaux

Représentés par procuration : SAVOYE Micheline par HOIRET Huguette,
CUDEK Jacky par MAS Philippe, DESCHAMPS Olivier par THUEUX Jacky.

Absente excusée : BOULONGNE Agnès

Absents : LOY Huguette, PUMA Roger

Secrétaire de séance : HERVET Caroline

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté.

OBJET : Avis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) Le Crotoy – DL100519

Monsieur le maire informe l'assemblée avoir reçu un courrier de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre en date du 9 mai 2019 concernant le projet d'AVAP de la commune de Le Crotoy. Ce dernier a reçu un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

La commune de Le Crotoy étant limitrophe l'avis du Conseil Municipal est sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 20 POUR

- **Donne un avis favorable** au projet d'AVAP de la commune de Le Crotoy.

Le Maire, Richard RENARD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
CERTIFIE CONFORME

